Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 59 (1936-1937)

Heft: 239

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1935 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait des procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Dans le texte imprimé du procès-verbal de la **séance du mercredi 3 juillet 1935** (Bulletin 237, p. 399), la partie Admissions a été omise. Il faut donc ajouter à ce texte :

Admissions. — Cinq nouveaux membres sont reçus dans la Société: M. Louis Fridrich, à Lausanne; MM. Charles Leu et Alex Borel, à Bex; MM. Werner Mosimann et Georges Contat, à Monthey.

Séance du mercredi 23 octobre 1935, à 20 h. 30.

Présidence: M. N. Oulianoff, président.

Décès. — M. Oulianoff fait part de deux décès survenus, au cours de l'été, parmi les membres de la Société: M. André de Coulon, Dr ès sciences, du Centre anticancéreux romand, et M. Victor Vuilleumier, Dr ès sciences. Il prie l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire des défunts.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet est lu et adopté.

Candidatures. — M. Paul Kouchakoff, bactériologiste, présenté par MM. Duboux et Badoux; M. Gottfried de Weisse, étudiant en géologie, présenté par MM. Gagnebin et Oulianoff.

Communications scientifiques.

- L. Déverin. Les premiers symptômes du métamorphisme dans les roches sédimentaires: formation de silicates authigènes. (Avec projections). (Voir ce Bulletin, p. 41.)
- M. Bornand. Sur quelques affections parasitaires rencontrées chez les animaux du District franc des Diablerets.

(Voir ce Bulletin, p. 21.)

- V. Badoux et P. Kouchakoff. Contribution à l'auto-vaccinothérapie. (Communication présentée par M. Badoux.) (Avec projections.) (Voir Mémoires, nº 36.)
- MM. Bornand et Paschoud demandent la parole à la suite de la dernière communication.

Séance du mercredi 6 novembre, à 15 h. 50.

A l'Usine à gaz de Malley.

Présidence: M. N. Oulianoff, président.

M. Oulianoff remercie la Direction des Services industriels de Lausanne d'avoir accordé à la Société l'autorisation de visiter l'Usine à gaz de Malley et MM. Rochat et Tecon pour l'organisation de cette intéressante visite.

Le procès-verbal de la séance du 23 octobre est lu et adopté.

Admissions. — M. Paul Kouchakoff, bactériologiste à Lausanne; M. Gottfried de Weisse, étudiant en géologie, à Lausanne.

Candidatures. — M. Victor Gross, ingénieur, présenté par MM. Oulianoff et Pierre Mercier; M. Maurice Zbinden, médecin-dentiste, présenté par MM. Affolter et Oulianoff; M. Pierre Blanc, pharmacien, présenté par MM. Affolter et Oulianoff; Mlle Jane Wavre, présentée par MM. Oulianoff et Du Pasquier.

M. Oulianoff donne la parole à M. Rochat, Directeur de l'Usine à gaz, qui fait une brève introduction à la visite, à laquelle on passe, en deux groupes, sous la direction de MM. Rochat et Tecon.

Séance du mercredi 20 novembre, à 20 h. 30.

Présidence: M. N. Oulianoff, président.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est lu et adopté. Admissions. — Mlle Jane Wavre, à St-Nicolas, Neuchâtel; M. Victor Gross, ingénieur aux Marécottes; M. Maurice Zbinden, méd.-dentiste à Lausanne; M. Pierre Blanc, pharmacien à Lausanne.

Candidature. — M. Krikor Yacoubyan, étudiant ingénieur-chimiste, présenté par MM. Goldstein et Oulianoff.

M. Oulianoff fait part de deux dons faits à la Société: l'un de 50 fr. de M. Maillefer, pour la publication du mémoire de M. Santschi; l'autre, de 100 fr., de M. Pierre Dufour, pour l'impression du catalogue des publications reçues à la bibliothèque; il remercie, au nom de la Société, les généreux donateurs. M. Oulianoff rappelle à ce propos que notre bibliothèque est, avec ses quelque 500 périodiques, l'une des plus riches bibliothèques des sociétés scientifiques de la Suisse.

Communications scientifiques.

H. Faes. — La progression du Doryphore de la pomme de terre en Europe. (Avec projections.) (Voir ce Bulletin, p. 47.)

R. Matthey. — Les chromosomes sexuels des Mammifères.

Exposé de résultats déjà partiellement publiés (C. R. Soc. Biol., Paris, T. CXVII, 1934, et CXX, 1935), et qui font le sujet d'un mémoire actuellement sous presse (Arch. Biol. 1936).

R. Matthey et P. Renaud. — Les hétérochromosomes et la formule chromosomiale de deux campagnols (Arvicola sherman terrestris L. et Evotomys glareolus Schr.).

Ces recherches ont été exposées dans une note préliminaire (C. R. Soc. Biol., Paris, T. CXX, 1935).

N. Oulianoff. — Raisons tectoniques de l'origine du Lac de Maerjelen (région du glacier d'Aletsch). (Avec projections.)

(Voir ce Bulletin, p. 33.)

MM. Gagnebin et Défago demandent la parole après cette dernière communication.

Séance du mercredi 4 décembre 1935

à l'Institut de Physiologie.

Présidence: M. N. Oulianoff, président.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre est lu et adopté. Admissions. — M. Krikor Yacoubyan, étudiant ingénieur-chimiste, est reçu dans la Société.

Candidatures. — M. John Perrier, rédacteur, présenté par MM. Linder et Oulianoff; M. Hans Fischer, étudiant, présenté par MM. Goldstein et Mellet.

M. Oulianoff annonce que l'échange de publications proposé cet été à la Société Royale des Sciences de Liége est conclu, ce qui assurera à notre bibliothèque un très intéressant apport de périodiques. Une lettre de félicitations a été envoyée à M. Hermann Zahn, membre honoraire de notre Société, pour son 70^{me} anniversaire.

Communications scientifiques.

A. Perrier. — Comment simplifier la mesure optique des petits angles et multiplier, du même coup, sa sensibilité.

(Voir ce Bulletin, p. 45.)

J. Amann. — Le viscol, nouveau médium pour préparations microscopiques. (Présenté par M. Maillefer.)

(Voir ce Bulletin, p. 21.)

A. Fleisch. — Quelques démonstrations physiologiques.

Tout d'abord, deux films cinématographiques sont projetés, dont l'un montre un schéma de la circulation sanguine, et l'autre l'action d'un cœur de chat mis à hu. Ensuite, démonstration d'un cœur de chat survivant, entièrement isolé de l'organisme. Grâce à la perfusion des vaisseaux cardiaques par une solution de Ringer, ce cœur reste en vie pendant une heure et continue à battre hors de l'organisme, preuve que le cœur possède une activité spontanée et automatique. L'influence exercée sur le cœur par deux hormones est démontrée: l'adrénaline, hormone des glandes surrénales, stimule l'action cardiaque et en augmente la fréquence; l'acétylcholine, par contre, freine cette action et va jusqu'à en provoquer l'arrêt complet.

Un film montre le jeu des valvules cardiaques qui, faisant fonction de soupapes, dirigent le flot sanguin dans une direction unique. Ce jeu des valvules est, en outre, démontré sur un cœur de bœuf, préparé selon la méthode de Gad.

La fermeture des valvules cardiaques produit les bruits du cœur. Lorsqu'il y a rétrécissement ou insuffisance de ces valvules, les bruits cardiaques sont remplacés par des souffles, qui constituent pour le médecin des symptômes servant au diagnostic. Ces souffles se produisent toujours lorsque le courant sanguin passe d'une fente étroite à une enceinte plus grande, comme c'est le cas lorsqu'il y a insuffisance ou rétrécissement des valvules. Cette différence de diamètre fait naître des tourbillons qui, par suite des changements brusques de pression, font vibrer toutes les parties environnantes, ce qui, acoustiquement, se traduit par des souffles.

Ces vibrations, de même que le phénomène acoustique des souffles, font l'objet d'une démonstration, suivie d'un film sur la circulation du sang dans les capillaires, et d'un autre, montrant le mouvement des leucocytes.

Suit la présentation de trois appareils construits par le Professeur A. Fleisch: 1. le pneumotachographe, appareil servant à l'enregistrement de la vitesse des courants aériens; — 2. le sphygmochronographe, appareil qui enregistre comme ordonnée tout intervalle entre deux pulsations cardiaques; il sert, en physiologie et en clinique, à enregistrer les variations de la fréquence cardiaque; — 3. un appareil de perfusion artificielle.

A. Fleisch. — Origine de la vasodilatation et de l'hyperémie.

(Voir ce Bulletin, p. 13.)

Ces communications sont accompagnées de la projection de films. M. Oulianoff remercie M. le professeur Fleisch pour son hospitalité et pour avoir bien voulu organiser cette intéressante séance. Puis on passe à la visite de l'Institut de Physiologie, sous la conduite de son directeur, M. le professeur Fleisch.

Assemblée générale du mercredi 18 décembre 1935.

Présidence: M. N. Oulianoff, président.

Séance administrative à 16 h. 30.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre est lu et adopté. Admissions. — M. John Perrier, rédacteur; M. Hans Fischer, étudiant, sont reçus dans la Société.

Candidature. — M. Raymond Truan, étudiant en sciences, présenté par MM. Goldstein et Gagnebin.

Distinction. — Le président annonce que M. Ferdinand Porchet, Conseiller d'Etat, membre de notre Société, vient d'être nommé membre correspondant de l'Académie française d'Agriculture. Don. — La Société vaudoise de Médecine a versé à la caisse de la S. V. S. N. 200 fr. comme contribution à l'achat de l'appareil à projection. Le président l'a remerciée au nom de la S. V. S. N. Ce versement permet de constituer dès maintenant un fonds destiné à l'acquisition ultérieure d'un dispositif pour la projection microscopique qui complètera ainsi l'installation à projection de la Salle Tissot et de l'Aula.

Ordre du jour statutaire.

- 1. Cotisations pour 1936. Le Comité propose de maintenir les cotisations fixées comme suit: 12 fr. pour les Lausannois; 8 fr. pour les forains; 6 fr. pour les étudiants; finance d'entrée (les étudiants en sont exonérés) 5 fr. Les propositions du Comité sont adoptées.
- 2. Budget pour 1936. M. P. Mercier présente le projet de budget qui s'établit comme suit :

RECETTES	<i>a</i>	DEPENSES
Finances d'entrée	40.—	Administration 800.—
Cotisations	2700 .—	Traitements 1500.—
Intérêts	3000.—	Abonnements (Rumine) 1000.—
Redevance de l'Etat	2000.—	Bulletin 4500.—
Recettes Bulletin	150.—	Cotisation SAV et PN . 90.—
Recettes diverses	20.—	Assurance incendie 20.—
Fr.	7910.—	Fr. 7910.—

- M. Mercier fait remarquer l'introduction d'une nouvelle rubrique: Recettes diverses, dans la colonne des recettes. Sous cette rubrique figurera le produit de la location de l'épidiascope. Les dépenses pour l'entretien de l'appareil seront passées sous la rubrique Administration. Ce projet est adopté.
- 3. Horaire des séances pour 1936. Le projet du Comité prévoyait seize séances, comme les années précédentes. L'assemblée a adopté la proposition de MM. P. Dufour et M. Lugeon de compléter cet horaire par une séance, notamment le 15 juillet. (Voir l'horaire des séances pour 1936, page 2 de la couverture de ce Bulletin.)

4. M. N. Oulianoff, président, présente le

Rapport du Comité pour l'année 1935.

Le Comité constate avec plaisir que l'activité de la Société vaudoise des Sciences naturelles en 1935 a été animée, que les séances ont rassemblé de nombreux participants et que l'effectif de la Société a continué à augmenter.

Le rapport du Comité constatait le 19 décembre 1934 que notre Société comptait, au total, 362 membres. A la fin de 1934 et dans le courant de l'année 1935, nous avons eu le chagrin d'apprendre le décès de sept membres :

MM.	César Roux,	membre	effectif,	reçu	en	1927
	Emile Chavannes,	»	»	»		1919
	André Santschi,	»	»	»		1934
	Jules Gonin,	»	»	»		1892
	Henri Golaz,	»	»	»		1896
	Victor Vuilleumier,	»	»	»		1909
	André de Coulon,	»	»	»		1924

En outre, nous avons enregistré une démission, celle de M. Louis Mayor, qui était membre de notre Société depuis 1896. Tout en regrettant sa décision, nous nous inclinons devant les motifs qu'il nous a présentés. Mlle Sophie Picard et MM. Frédéric Marmillod, André Ugo, Philippe Gardiol et Charles Meckert sont inscrits provisoirement, sur leur demande, comme membres en congé.

Cette diminution se compense largement par l'entrée de trentetrois nouveaux membres reçus au cours de l'année 1935 :

MM	Arend H. Pol, chimiste	Lausanne
	Benjamin Cordone, ingénieur-chimiste	Lausanne
	Philippe Choffat, ingénieur	Perroy
	César Zbinden, médecin-dentiste	Lausanne
	Jean Delorme, médecin-dentiste	Lausanne
	Hubert Rieben, géologue	Ecublens
Mme	Anna Lejard-Morosow, licenciée ès sciences	Paris
M.	Joseph Budslawsky, étudiant	Lausanne
	S Louise Guex, étudiante	Lausanne
MILLOS	Nina Alschwang, étudiante	Lausanne
MM	Gérard Déjago, ingénieur-agronome	Lausanne
141 141	Louis Hegg, professeur à l'Université	Pully-Lausanne
	Louis Villard fils, architecte	Clarens
	Paul Kramer, pharmacien	Lausanne
	Pierre Cornu, licencié ès sciences	Lausanne
	Robert Beck, pharmacien	Bex
		Bex
	Maurice Rauss, industriel	Bex
	Gabriel Paillard, notaire	Bex
	Georges Pièce, ingénieur-chimiste	
	Charles Leu, ingénieur-chimiste	Bex
	Alex Borel, étudiant	Bex
	Louis Friderich, industriel	Lausanne
	Werner Mosimann, ingénieur-chimiste	Monthey
	Georges Contat, dentiste	Monthey
	Paul Kouchakoff, bactériologiste	Lausanne
	Gottfried de Weisse, étudiant	Lausanne
	Pierre-Julien Blanc, pharmacien	Lausanne
	Victor Gross, ingénieur	Les Marécottes
	Jane Wavre,	Neuchâtel
MM.	Maurice Zbinden, médecin-dentiste	Lausanne
	Krikor V. Yacoubyan, étudiant	Lausanne
	Hans Fischer, étudiant	Lausanne
	John Perrier, rédacteur	Lausanne
	.e. ₩	

	En	résum	ιé,	ľ	effectif	de	no	otre	Soc	iété	a	augmenté	en	1933	de
20	mer	nbres.	$\mathbf{I}\mathbf{I}$	a	évolué	de	la	mai	nière	sui	va	nte :			

Membres	Effectifs	Emérites	Honoraires	Total
Fin 1934	318	9	35	362
Diminution en 1935	13		1.	13
Augmentation en 1935	33		-	33
Fin 1935	338	9	35	382
	* * *			

Il y a eu 16 séances en 1933, dont 3 assemblées générales ordinaires et une assemblée générale extraordinaire. Ainsi, le programme des séances prévu par l'horaire pour 1935 a été entièrement réalisé.

Les communications scientifiques présentées à ces séances sont au nombre de 40 et se répartissent comme suit: Botanique 5, Géologie 6, Minéralogie 2, Topographie 1, Technique 5, Bactériologie 2, Météorologie 1, Anatomie 1, Physique 2, Limnologie 1, Zoologie 3, Biologie 1, Parasitologie 1, Entomologie 1, Physiologie 1, Divers 7.

En outre, nous avons entendu une conférence de M. le Professeur P. Dutoit, sur « Les charbons actifs; applications pratiques, en particulier à la défense contre les gaz de guerre ». Ce soir, M. le Professeur G. Juvet nous parlera de « La structure des étoiles ».

La plupart des séances ont eu lieu à la Salle Tissot. Mais nous avons eu aussi le plaisir d'être les hôtes de la Station fédérale d'essais viticoles, où nous avons visité les nouvelles installations du frigorifique sous la direction de M. H. Faes; de l'Institut de botanique; de la Maison de la Radio, qui nous a été montrée dans tous les détails par MM. Baud, Muller et Villard; de l'Usine à Gaz de Malley, où MM. Rochat et Tecon nous ont fait voir d'impressionnantes installations modernes; enfin, de l'Institut de physiologie, que M. A. Fleisch a bien voulu nous faire visiter.

Nous n'avons pas organisé de conférence académique pendant l'année 1935. Celle de la saison 1934-1935 a eu lieu à la fin de 1934. Celle de la saison 1935-1936 est annoncée, comme vous le savez, pour le 15 janvier 1936. En préparant cette dernière conférence, nous avons eu la bonne chance de rencontrer un accueil favorable auprès de M. F. Joliot, qui vient d'être honoré du prix Nobel.

Pendant la période de préparation de la saison 1935-1936, encore au début de l'été, votre Comité a décidé d'insister sur certaines modifications dans l'organisation des conférences académiques. En particulier, nous avons montré la nécessité de reviser le barême des prix d'entrée. Nos suggestions ont été acceptées. Nous espérons que ces modifications dans l'organisation des conférences donneront une nouvelle impulsion à la belle initiative de la Société Académique Vaudoise, initiative à laquelle nous croyons nécessaire de prêter tout notre appui.

L'assemblée générale de juin a bénéficié d'une participation particulièrement nombreuse. Nous avons été fort bien reçus à Bex.

A l'issue de la séance, nous avons visité les mines de sel. Le lendemain, une course a eu lieu au col de Bretaye et au col de la Croix.

* * *

Notre Société a été représentée au Sénat de la Société helvétique des Sciences naturelles par M. Ch. Linder et à l'assemblée générale de la Murithienne par votre président. M. Lugeon a bien voulu prendre sur lui la charge de représenter notre Société aux fêtes du tricentenaire du Museum d'Histoire naturelle à Paris.

Le secrétaire de notre Société, M. M. Bouët, est tombé malade au mois d'avril. Nous avons appris cette nouvelle avec un vif regret et nous adressons à M. Bouët nos remerciements pour les services rendus à la Société. En attendant son rétablissement, Mlle Bouët remplace son frère.

* * *

Pendant l'année 1935, notre Société a reçu quatre dons: 200 fr. de M. P. Mercier pour faciliter l'achat de l'épidiascope; 50 fr. de M. A. Maillefer pour couvrir une partie des frais d'impression du mémoire de M. A. Santschi; 100 fr. de M. P. Dufour pour réaliser le plus rapidement possible l'impression du catalogue des publications périodiques que notre Société reçoit actuellement, et 200 fr. de la Société vaudoise de Médecine pour participer à l'acquisition de l'appareil à projection. Cette dernière somme servira plus tard à acheter un dispositif à projection microscopique, qui complétera l'installation à projection de la Salle Tissot et de l'Aula. Que tous ces généreux donateurs reçoivent une fois de plus l'expression de notre gratitude.

* * *

Nous avons édité, au cours de l'année 1935, les Nos 236 et 237 du Bulletin. Les Nos 238 et 239 sont déjà chez l'imprimeur et paraîtront tout prochainement. Trois Mémoires: Nos 33, 34 et 35 ont paru en 1935. Le Mémoire No 36 est actuellement sous presse. Avec le No 237, le volume 58 de notre Bulletin est au complet. Nous tenons à remercier ici Mlle Meylan, éditeur du Bulletin et des Mémoires, qui dirige cette partie importante de l'activité de notre Société avec une grande compétence et sans ménager son temps.

Votre Comité a procédé, cette année, à une revision de certaines conditions techniques de la publication du Bulletin et des Mémoires. Elle a eu pour résultat la réalisation d'une économie considérable sur les dépenses pour nos périodiques. Ainsi, nos ressources pour la publication des travaux scientifiques sont devenues plus importantes.

Cette même revision nous a permis d'établir une nouvelle base de nos relations avec les auteurs des travaux publiés dans le Bulletin et dans les Mémoires. Elle est formulée dans la nouvelle rédaction de l'article 29-f de nos règlements, que vous avez adoptée à l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 1935. Les auteurs reçoivent, dorénavant, des tirés à part de leurs travaux à des conditions particulièrement favorables.

Comme par le passé, la presse lausannoise ne perd jamais l'occasion d'attirer l'attention de ses lecteurs sur notre travail, en communiquant les ordres du jour des séances et en en publiant les comptes rendus. Nous sommes très heureux de signaler que depuis cette année la rédaction de la Tribune de Lausanne nous réserve aussi une place dans ses colonnes. Les rédacteurs des comptes rendus sont, du reste, nos collègues. Nous savons les soins qu'ils apportent à ce travail et nous venons remercier personnellement M. Bovey, M. Renaud et M. Secrétan. Leurs articles sont toujours d'un vif intérêt. Nous les en félicitons et leur exprimons notre reconnaissance.

Nous avons suspendu l'échange des publications avec la Société des Sciences naturelles de Zwickau, en Saxe, car depuis plusieurs années cette Société ne publie rien; elle ne possède même pas de bibliothèque. Par contre, nous avons enregistré six nouveaux échanges.

Le Comité a pris la décision de dresser, sans tarder, la liste complète des périodiques que reçoit notre Société. C'est le fichier composé déjà par les soins de M. P. Dufour qui a servi de base à ce travail bibliographique. Une revision minutieuse de notre service d'échange a été faite à cette occasion.

Le Comité a décidé d'adopter les règles fixées par la Société des bibliothécaires suisses pour la rédaction des données bibliographiques. M. Roulin, directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire, nous a prodigué ses conseils et suggestions. Nous lui exprimons ici nos sincères remerciements.

Le catalogue des périodiques est déjà sous presse. Il paraîtra incessamment et facilitera beaucoup — nous l'espérons — l'utilisation des grandes richesses en publications scientifiques, accumulées à Lausanne par les soins de notre Société.

* * *

Avec le développement du service d'échange, le local occupé par notre bibliothèque et notre secrétariat est devenu tout à fait insuffisant. En attendant de disposer, dans l'avenir, d'un local vraiment convenable et spacieux — ce qui, pour le moment; n'est qu'un beau rêve — nous avons cherché à remédier à ce mal par quelques mesures réalisables dès à présent. L'armoire contenant les précieuses archives de notre Société est, depuis longtemps, placée dans un réduit sous les gradins de l'auditoire XV. Cet endroit ne convient guère pour le dépôt d'archives. M. Frank Olivier, Chancelier de l'Université, a bien voulu nous permettre — nous lui en sommes très reconnaissants — de placer l'armoire en question dans un local de l'Université où nos archives seront, désormais, en pleine sécurité.

Quant au réduit sous les gradins de l'auditoire XV, nous avons demandé au Département de l'Instruction publique s'il ne serait pas possible de procéder à sa transformation, notamment à la construction d'un plafond et d'une paroi pour le préserver de la poussière qui tombe abondamment des gradins. Notre requête a reçu un accueil favorable. Actuellement, la question est à l'étude au Ser-

vice des Bâtiments du Département des Travaux publics. Et nous espérons que ce projet sera bientôt réalisé.

Une question fort importante pour l'organisation des séances scientifiques et des conférences au Palais de Rumine a trouvé sa solution en 1935. Nous voulons parler de l'achat du puissant appareil à projection qui sert actuellement à la Salle Tissot et à l'Aula et qui permet la projection des diapositifs en position verticale ou horizontale, des images et des objets opaques. On sait que jusqu'à présent ces deux locaux ne disposaient, pour les séances avec projections, que d'un appareil à arc pourvu d'une optique défectueuse et ne servant que pour projeter des diapositifs. Votre Comité, restant toujours en étroit rapport avec la Société Académique Vaudoise, a pris sur lui d'étudier en détail la question de l'achat d'un nouvel appareil. Plusieurs personnes ont été consultées et nous leur exprimons ici, une fois de plus, nos remerciements. Le choix du type de l'appareil épidiascopique définitivement fixé, votre Comité a élaboré avec la Société Académique Vaudoise l'accord concernant l'acquisition et l'utilisation de l'appareil. La Société Académique a assumé la plus grande partie de la dépense matérielle. Le prix d'achat étant considérable, le Département de l'Instruction publique est venu en aide. Enfin, le don généreux de M. P. Mercier a complété la somme nécessaire. Encore après l'achat de l'épidiascope, la Société Académique n'hésita pas à débourser, à deux reprises, des sommes importantes pour compléter la nouvelle installation: une fois pour l'acquisition de la flèche lumineuse, qui remplace avantageusement la classique baguette et qui sera particulièrement appréciée à l'Aula, où la mauvaise acoustique oblige le conférencier à ne pas quitter sa place devant le pupitre; une seconde fois, pour un meilleur aménagement de la lourde table sur laquelle repose l'appareil à projection.

Notre Société n'a pas eu de dépenses matérielles à supporter, tout en devenant la propriétaire de l'appareil épidiascopique. Evidemment, c'est à nous que reviennent la surveillance de l'appareil et son maintien en bon état. L'épidiascope servira gratuitement à toutes les sociétés affiliées à la Société Académique Vaudoise, ainsi qu'à toutes les institutions faisant partie de l'instruction publique. Il est certain que c'est notre Société qui bénéficiera le plus fréquemment de son épidiascope, car nous avons souvent des conférences et des communications accompagnées de démonstrations graphiques. Matériellement, l'entretien de l'épidiascope ne tombera pas à la charge de la caisse de notre Société, car les finances de location de l'appareil aux organisations n'entrant pas dans les deux catégories indiquées ci-dessus, seront utilisées pour son entretien.

Nous ne voudrions pas terminer l'exposé de cette question sans renouveler l'expression de notre gratitude qui va au Département de l'Instruction publique, où nous avons trouvé un accueil bienveillant à toutes nos requêtes et à la Société Académique Vaudoise, avec laquelle nous avons toujours entretenu les relations les plus cordiales.

En rapport direct avec l'achat de l'épidiascope se trouve aussi le

changement des écrans à la Salle Tissot et à l'Aula. Le Service des Bâtiments du Département des Travaux publics a mis beaucoup de soin pour que les dimensions des écrans soient en correspondance avec les conditions optiques de projection dans les deux locaux. Le bâti pliable qui supporte l'écran de l'Aula présente une élégante solution du problème d'un écran qui, à l'état plié, s'efface complètement et ne gâte en rien l'aspect général de la salle. Pour tout cela nous exprimons notre gratitude au Chef du Service des Bâtiments du Département des Travaux publics.

* * *

En terminant ce rapport et en quittant le Comité, car je ne suis plus rééligible, je tiens à dire ma reconnaissance personnelle à tous les membres du Comité, à Mlle Meylan, l'éditeur du Bulletin, à notre secrétaire, aux anciens présidents de notre Société, à M. le professeur Goldstein, mon prédécesseur, en particulier, et à tous ceux auprès desquels j'ai trouvé, pendant l'année de ma présidence, un soutien efficace dans l'organisation de la vie de notre Société.

5. M. L. Tschumi présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1935.

Convoquée le samedi 7 décembre, la Commission, réduite à deux membres, vu l'absence de Mlle Porchet, à l'étranger, a tout d'abord pris connaissance du rapport du Comité dont il vient de vous être donné lecture. Sans aucun doute, comme nous-mêmes, en avez-vous ressenti une bienfaisante et réconfortante impression.

La diminution de 13 membres due à des décès et à des démissions, a été compensée par 33 nouvelles admissions, ce qui représente donc une augmentation totale de l'effectif de 20 membres. Ce fait prouve l'intelligente propagande faite par notre Comité dans ce domaine spécial de son activité, le recrutement des membres.

L'examen du classement des périodiques nous a permis de constater la parfaite organisation de ce service; la liste en est bientôt terminée et permettra de retrouver sans peine la publication désirée.

L'amabilité de M. Roulin, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire a grandement facilité le travail de notre secrétariat dans ses rapports avec la bibliothèque, où le classement des périodiques s'effectue d'une façon régulière.

Une place a été réservée dans un local utilisé par la Chancellerie universitaire pour loger l'armoire des archives, jusqu'à maintenant reléguée sous les gradins de l'auditoire XV.

Notre dévoué éditeur du Bulletin, Mlle Meylan, a fait paraître dans le courant de l'année deux numéros du Bulletin et trois Mémoires; qu'elle veuille bien accepter nos sentiments de vive reconnaissance pour la conscience et la précision qu'elle apporte dans l'accomplissement de sa tâche.

Nous relevons aussi la complète réussite des efforts du Comité

tendant à abaisser les dépenses pour les périodiques en modifiant certaines conditions techniques de l'impression du Bulletin et des Mémoires. Nul doute que ces nouvelles dispositions soient chaleureusement accueillies par les auteurs de travaux.

Ne serait-il pas possible au Comité de tenir à la disposition des membres un inventaire des instruments achetés par les fonds Agassiz et Forel, en mettant en regard le nom des personnes qui les détiennent? ceci pour permettre aux membres qui pourraient en avoir usage de s'adresser directement à la bonne source.

Nous ne saurions terminer ce rapport de gestion sans adresser au président M. Oulianoff, à la secrétaire Mlle Bouët, et aux membres du Comité nos sentiments de très vive gratitude pour tout le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur mandat.

Signé: L. TSCHUMI et P. DUFOUR.

Ces deux rapports sont adoptés.

- 6. Nomination du Comité pour 1936. M. N. Oulianoff n'est plus rééligible. Sont élus: MM. J. Affolter, M. Bornand, R. Matthey, P. Mercier et R. Stucky. M. P. Mercier est élu président et M. M. Bornand, vice-président.
- 7. Nomination de la Commission de gestion. Sont élus: MM. P. Dufour, H. Goldstein et Mlle B. Porchet.
- 8. Nomination de la Commission de vérification des comptes. Sont élus: MM. L. Baudin, P. Bovey et D. Aubert.

9. M. M. Bornand présente le

Rapport sur l'activité de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1935.

En 1935, notre commission a tenu deux séances, une au mois de mai et la deuxième en décembre; en outre nous avons organisé pour la deuxième fois la réunion des commissions cantonales romandes; cette dernière eut lieu à Pont de Nant le 7 juillet. Deux intéressantes communications ont été présentées par M. le Dr Revilliod, de Genève: Les commissions cantonales, leur passé, leur avenir; par M. le professeur Mariétan: La protection de la nature en Valais. M. le professeur Wilczek avait mis gracieusement à notre disposition le chalet du jardin botanique. L'après-midi, nous avons eu le plaisir de visiter le jardin qui était dans toute sa splendeur, puis ce fut une excursion dans le vallon de Nant, où nous avons eu la chance de voir un couple d'aigles qui, cette année, ayant déserté l'aire située au-dessus de Pont de Nant, avaient niché dans les rochers de la chaîne de Savoleyres. Il nous a été signalé que ces aigles ont cet automne regagné leur ancien domicile.

L'an prochain, la commission vaudoise, sur la proposition de M. Wilczek, organisera la réunion à Bretaye.

Notre commission a eu le chagrin de perdre un de ses membres influents, M. le professeur César Roux.

L'an dernier, nous faisions remarquer dans notre rapport que notre pétition au Grand Conseil nous avait permis de prendre nettement position vis-à-vis des questions touchant à la protection de la faune et dans le domaine de la chasse et qu'à l'avenir, on devrait tenir compte de nos vœux. Grâce à l'amabilité et à la compréhension de M. le Chef du Département de l'Agriculture, M. le Conseiller d'Etat Porchet, on nous a soumis les propositions de la Fédération des sections vaudoises de la Diana relatives au gardiennage de la chasse, le cahier des charges, et le règlement pour les gardes-chasse auxiliaires ainsi que le projet d'arrêté pour la chasse en 1935. Deux séances au Département de l'Agriculture avec M. le Chef du Département, M. le Chef du Service des forêts et les représentants des chasseurs nous ont permis de discuter la question du gardiennage de la chasse.

Dès le début, nous avons été opposés au projet qui comportait la création d'un corps de gardes-chasse auxiliaires de plus de deux cents chasseurs qui auraient eu l'autorisation pendant une bonne partie de l'année de porter fusil et de détruire toute une catégorie d'animaux prétendus nuisibles; dans la liste étaient comprises une série d'espèces qui deviennent de plus en plus rares chez nous.

Le Département de l'Agriculture s'est rallié à notre point de vue et a proposé la création d'un corps de gardes auxiliaires, mais sans port d'arme; du reste, les tâches des gardes énumérées dans le cahier des charges leur permettent de jouer un rôle extrêmement utile dans la protection du gibier, sans qu'il soit indispensable qu'ils portent une arme. Par contre, nous avons été d'accord, si dans un endroit donné on constate que des rapaces, des carnassiers causent des dommages sensibles, qu'une autorisation soit donnée par le Département de l'Agriculture à un certain nombre de chasseurs afin de les détruire. Nous avons également admis que pendant deux mois une autorisation serait donnée pour la destruction des geais, des corbeaux et des pies qui de l'avis de certains chasseurs causent de véritables dégâts parmi la gent ailée. On peut constater que de notre côté nous avons tenu de faire des concessions. Il sera intéressant de constater si l'année prochaine ces mesures auront réellement contribué à faire augmenter le gibier. Notre proposition de porter le temps de chasse du chevreuil à trois jours au lieu de cinq a été également acceptée pour 1935.

Dans la liste des oiseaux protégés, nous avons pu faire entrer l'autour et le faucon pélerin. Nous espérons arriver un jour ou l'autre à faire supprimer les primes pour la destruction des bêtes puantes et des rapaces; pour ces dernières espèces, on peut constater que la plupart des chasseurs ne les connaissent pas et il est arrivé à un de nos collègues de recevoir comme rapaces un coucou et un stercoraire!!

Nous espérons cependant que nous arriverons par la suite à nous entendre avec les disciples de saint Hubert, mais nous leur demandons de discuter en toute objectivité et de renoncer aux idées empiriques dont beaucoup ont de la peine à se détacher.

Au début de l'année, nous avons demandé au Département de l'Agriculture que trois de nos gardes-chasse du district franc puissent assister à la réunion des gardes-chasse valaisans à Château-Neuf. A cette séance, présidée par M. le Conseiller d'Etat Troillet, on a entendu deux causeries de MM. les professeurs Galli-Valério et Mariétan, des rapports sur l'activité des gardes durant l'année. Nos gardes-chasse vaudois ont été vivement intéressés par ces exposés et ils ont pu prendre contact avec leurs collègues valaisans et surtout avec les gardes du district franc du Haut-de-Cry qui touche notre réserve des Diablerets. Cette prise de contact a déjà eu d'heureux effets, car elle a permis une surveillance plus active pour la répression du braconnage dans cette région.

A l'usage des gardes-chasse, nous avons établi un questionnaire concernant les diverses observations à faire sur la biologie des animaux; le Département de l'Agriculture en a fait tirer un certain nombre d'exemplaires qui ont été remis aux gardes.

Sans vouloir accaparer les gardes-chasse pour faire des observations scientifiques, nous estimons cependant qu'il est nécessaire de les initier à certains problèmes de biologie; à côté de leur occupation principale, qui est la surveillance de nos réserves et la répression du braconnage, il faut chercher à les intéresser à la vie des animaux dont ils ont la surveillance. A maintes occasions, ils nous ont rendu des services et ils s'intéressent à toutes ces questions.

Nous espérons qu'un jour ou l'autre, à l'instar de ce qui se fait en Valais, nous pourrons également organiser chez nous une réunion avec nos différents gardes.

La flore des Alpes vaudoises et particulièrement l'edelweiss est mise au pillage, comme nous avons pu le constater l'été dernier; nous avons bien l'arrêté du Conseil d'Etat de juin 1930 sur la protection de la flore, malheureusement il n'est pas appliqué et les touristes ne tiennent nullement compte de ces prescriptions. Nous avons attiré l'attention du Département de l'Agriculture sur ces faits, et immédiatement après, les postes de gendarmerie des Alpes vaudoises ont été priés de veiller à l'application de l'arrêté et de dénoncer à l'autorité compétente les contrevenants.

On nous a également signalé que le marais des Amburnex, au Marchairuz, par suite des travaux d'assainissement, risquait de voir disparaître une plante intéressante, le Saxifraga hirculus. Nous avons fait des démarches auprès des communes de Lausanne et de Gimel, propriétaires de cette région. Pour l'instant, il n'y a pas de danger de voir s'éteindre cette station de saxifrage.

A l'instar de ce qui se fait en Suisse alémanique et en Valais, pour répandre les bons principes de protection de la nature chez les enfants, nous avons demandé au Département de l'Instruction publique de s'intéresser à cette question et de faire exposer par les instituteurs des sujets relatifs à la protection de la faune, de la flore et des sites, et surtout d'initier les écoliers au respect de la nature. Nous avons envoyé au Département dix exemplaires de la deuxième édition du volume Au milieu des Animaux, de notre collègue

le Prof. Galli-Valerio. Ces volumes seront remis à des classes primaires.

Les téléfériques sont à l'ordre du jour; ils contribuent à enlaidir les sites et beaucoup d'entre eux n'ont aucune utilité pratique. Nous avons eu connaissance de deux projets: l'un à la Dôle, le second de Solalex à Anzeindaz. Dans sa séance de printemps, la commission a pris position contre ces projets; un communiqué de cette décision a été envoyé à la presse et nous avons également protesté auprès de M. le Chef du Département fédéral des Postes et Chemins-de-fer. Dans cette action, nous sommes soutenus par le Heimatschutz et par la section des Diablerets du Club Alpin. Le Comité central du Club Alpin a également pris la chose en mains.

Dans le but de propager de plus en plus les idées de la Ligue suisse pour la protection de la nature, le président de la commission vaudoise a donné à Lausanne et dans le canton une série de conférences sur le parc national et sur la protection de la faune et de la flore.

Nous avons pu envoyer au secrétariat de la Ligue un certain nombre d'adhésions; malheureusement les conditions économiques ne nous permettent pas de faire autant d'adeptes que l'on voudrait; ce n'est que par une propagande intense que nous arriverons à rallier plus de personnes à notre cause et les membres de notre commission doivent faire un effort dans ce sens.

Les 14, 15 et 16 septembre, la commission vaudoise était représentée par son président à l'inauguration de la nouvelle réserve du Grimsel et à l'assemblée des délégués des commissions cantonales. Comme on le sait, l'Etat de Vaud, grâce à l'initiative de M. le professeur Wilczek et aussi à sa générosité, a acquis un certain nombre de bouquetins qui sont actuellement au parc de Bretaye; le moment est venu de rendre la liberté à ces animaux; on pourrait lâcher quatre femelles et deux mâles l'année prochaine. Une enquête sur place, c'est-à-dire dans la région comprise entre le Col de la Croix et Anzeindaz, a eu lieu au mois d'octobre. Un garde des Grisons, qui connaît spécialement les mœurs des bouquetins, accompagnait la commission présidée par l'inspecteur fédéral de la chasse, M. le Dr Zimmerli. Pour l'instant, c'est la région comprise entre le Col de la Croix et Taveyannaz, sous les pointes de Châtillon, qui serait la plus favorable. Du reste, si les bouquetins ne trouvent pas les conditions qui leur conviennent, ils ont toute latitude pour émigrer de l'autre côté de la chaîne des Diablerets. Peut-être trouveront-ils dans la région d'Anzeindaz, du côté du Pas de Cavagne ou à proximité, des conditions meilleures.

Du reste, le désir de la commission vaudoise serait de voir lâcher les bouquetins au-dessus d'Anzeindaz. On craint qu'ils n'émigrent du côté de Derborence, où ils pourraient tomber sous la balle des braconniers; mais nous estimons que cette région est bien surveillée et que le danger est minime.

La commission vaudoise a insisté auprès du Département de

l'Agriculture afin que les bouquetins que nous avons élevés en terre vaudoise soient lâchés dans les Alpes Vaudoises.

Le sabot de Vénus a depuis longtemps disparu des environs de Lausanne; aussi un essai de réacclimatation a été tenté au mois d'octobre; une douzaine de bulbes ont été plantés dans un ravin à proximité de la ville; nous espérons que l'an prochain, nous pourrons convier les membres de notre commission à aller les admirer en pleine floraison.

Nos rapports avec le comité de la Ligue ont été empreints de la plus grande cordialité; nous déplorons vivement la démission du président, M. Tenger, et nous regrettons que ses affaires personnelles ne lui permettent plus de se consacrer à notre association. Nous ne pouvons que rendre hommage à la grande activité qu'il a déployée pendant sa présidence; le bon esprit qui règle actuellement au sein de la Ligue suisse est son œuvre.

Le président de la commission vaudoise: Dr M. Bornand.

- 10. Nomination de deux nouveaux membres de la Commission vaudoise pour la protection de la nature. Suivant la proposition de M. Bornand, deux nouveaux membres: MM. J. Nydegger et M. Grivat, sont élus pour compléter la Commission vaudoise pour la protection de la nature.
- 11. M. Ch. Linder trouve nécessaire de modifier l'art. 8 du Règlement de la S. V. S. N. Il propose la résolution suivante :
- « Le comité est chargé d'étudier en 1936 la revision éventuelle des al. 2 et 3 de l'art. 8 du Règlement, tendant à autoriser le président à rester cinq ans au comité, si l'Assemblée générale le réélit président pour une seconde année » qui est adoptée.

Communication scientifique.

Ch. Meylan. — Quatrième contribution à la connaissance des lichens du Jura. (Communication présentée par M. A. Maillefer.) (Voir ce Bulletin, p. 15.)

Séance scientifique à 20 h. 30.

Conférence.

G. Juvet. — La structure des étoiles (avec projections).

Séance du mercredi 22 janvier 1936, à 20 h. 30.

Présidence: M. P. Mercier, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 décembre 1935 est lu et adopté.